

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

PROCÈS-VERBAL DU 18 AVRIL 2023

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur tenue en présentiel, le 18 avril 2023 à dix-huit heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Mylène Barbeau
Caroline Pelchat
Kim Guillemette
Marie-Philippe Bisson
Karoline Alain
Annie Boily
Rachel Champagne
Karine Briand
Anik Saumure

ABSENCES

M^{mes} Marie-Joelle Desrosiers
Roxanne Morin

**VÉRIFICATION DU
QUORUM**

Le quorum est atteint, il est 18h30.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour.

CE-

IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Caroline Pelchat,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté avec l'ajout du point « Changement de direction » dans varia.

**ADOPTION DU PROCÈS
VERBAL DU 24 JANVIER
2023**

Madame Anik Saumure fait le suivi du procès-verbal. Elle explique que les portes seront changées et le scellant des fenêtres sera refait. À cause de ces travaux, il n'y aura pas de camp de jour à l'école. Elle présente les propositions pour le logo et note les commentaires. Elle présente aussi le plan de l'architecte pour la cour d'école.

CE-

IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Karine Briand,

QUE le procès-verbal du 24 janvier 2023 soit adopté.

**CORRESPONDANCES
REÇUES**

Mylène Barbeau présente la lettre remises par le syndicat du personnel de soutien qui demande au CE d'appuyer leurs demandes pour améliorer les conditions de travail.

**INTERVENTIONS DU
PUBLIC**

Aucune intervention

**APPROBATION DE LA
GRILLE-MATIÈRES 2023-
2024**

Madame Anik Saumure présente la grille-matière pour l'année 2023-2024. Il y a un ajout au niveau de la période d'Apprendre en bougeant avec le spécialiste d'éducation physique et les enseignants titulaires du cycle.

CE-75-23

IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Rachel Champagne,

**PRÉSENTATION DE LA
GRILLE-HORAIRE 2023-
2024**

QUE la grille-matière soit approuvée.

Madame Anik Saumure présente la nouvelle grille-horaire et en explique les changements et leurs raisons

**APPROBATION DES
RÈGLES DE CONDUITE ET
DES MESURES DE
SÉCURITÉ**

Madame Anik Saumure présente les règles de conduite et de mesures de sécurité. Il y a eu peu de changements.

CE-76-23

IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Annie Boily,

QUE les règles de conduite et des mesures de sécurité
soient adoptées telles que présentées.

**PRÉSENTATION DES
CONTENUS D'ÉDUCATION
À LA SEXUALITÉ**

Madame Anik Saumure présente la planification annuelle des enseignantes pour l'année 202-2023.

**APPROBATION DES
CONTRIBUTIONS
FINANCIÈRES EXIGÉES**

Madame Anik Saumure explique que les frais chargés et les listes de matériel sont révisés par le centre de service pour assurer une équité et le respect des règles. Les listes ont été envoyées par courriel aux membres.

CE-77-23

IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Mylène Barbeau,

QUE les contributions financières exigées soient adoptées
telles que présentées.

VARIA

**A. CLIENTÈLE
PRÉVISIONNELLE
ET
ORGANISATION
DES GROUPES
2023-2024**

Madame Saumure présente la prévision de la clientèle pour 2023-2024 à ce jour et l'organisation des groupes.

**B. ACTIVITÉS À
VENIR**

Madame Saumure rappelle les activités à venir du calendrier remis en début d'année ainsi que la visite au musée de Malartic pour les 4^e année.

**C. MODALITÉ DE LA
RENCONTRE DE
JUN**

Les membres déterminent que la dernière rencontre aura lieu à 18h30 avec de la pizza.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
CE-78-23

À 19h37

IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Caroline Pelchat,

QUE l'assemblée soit levée.

Mylène Barbeau
Présidente

Anik Saumure
Secrétaire